



## Nomination du vice-président du Comité de vérification du BSIF

OTTAWA – Le 13 septembre 2006 – La vice-présidence du Comité de vérification du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a été confiée à M. Michael Hasley. Cette nomination, qui reçoit l'assentiment du Comité, a été annoncée par le surintendant, M. Nicholas Le Pan.

« La présidence étant assumée par un membre de la haute direction, le Bureau a jugé important de confier la vice-présidence à une personne qui vient de l'extérieur », a précisé M. Le Pan, qui occupe également le poste de président du Comité.

M. Hasley est l'une des quatre personnes recrutées à l'extérieur il y a quelques mois pour siéger au Comité de vérification de l'organisme fédéral de réglementation prudentielle. Conseiller financier et président d'entreprise, il a occupé des postes de cadre supérieur en gestion financière à la Sun Life du Canada et à la Compagnie Guaranty Trust. Les trois autres personnes recrutées à l'extérieur sont :

- Bernard Bougie, expert-comptable et ancien associé principal de Deloitte & Touche
- Anne Joynt, ancienne présidente-directrice générale de Postes Canada
- David Sullivan, vérificateur interne en chef de la Banque du Canada

Le BSIF a doté son Comité de vérification de membres indépendants dans le but de raffermir l'objectivité, l'intégrité, la responsabilisation et la transparence de ses activités. Le surintendant Le Pan a déclaré que ces nominations s'inscrivent dans l'engagement du Bureau à mettre en place une structure décisionnelle de calibre supérieur.

Le Comité de vérification donne des conseils et des directives à toutes les fonctions de vérification interne, ainsi qu'aux fonctions connexes. Il lui incombe notamment d'approuver le mandat, les lignes de conduite et le budget du groupe de vérification interne, et d'examiner les évaluations des risques et les mesures du rendement. Il aide le Bureau du vérificateur général à préparer ses plans de vérification du BSIF, évalue les conseils et les recommandations qui émanent des vérifications internes et externes, et passe en revue les plans d'action qu'adopte la direction dans le but de veiller à ce que ces recommandations soient intégrées aux priorités et aux processus décisionnels du Bureau. Enfin, le Comité examine tous les rapports et les plans que produit le BSIF pour rendre compte de ses objectifs et de leur réalisation.

On trouvera de plus amples renseignements au sujet du Comité de vérification du BSIF sous le lien suivant.

[http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index\\_e.aspx?DetailID=1342](http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_e.aspx?DetailID=1342)

Constitué en 1987 par une loi du Parlement, le Bureau du surintendant des institutions financières est responsable au premier chef de la réglementation et de la surveillance des institutions de dépôts, des sociétés d'assurances et des régimes de retraite privés de compétence fédérale. Aux termes de son mandat, il lui incombe de promouvoir et d'administrer un cadre de réglementation duquel résulte un système financier sain, stable et concurrentiel qui contribue à maintenir la confiance du public.

-30-

### PERSONNE-RESSOURCE

Rod Giles  
Communications et affaires publiques  
613-993-1678  
[Rod.giles@osfi-bsif.gc.ca](mailto:Rod.giles@osfi-bsif.gc.ca)



255, rue Albert  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H2

BSIF  
OSFI

[www.osfi-bsif.gc.ca](http://www.osfi-bsif.gc.ca)

Canada